



La Murithienne

Société valaisanne des sciences naturelles
Case postale 2251 –
1950 SION 2 Nord
lamurithienne@admin.vs.ch

Le Chalet Mariétan

Le chalet Mariétan est actuellement propriété de la Fondation Dr Ignace Mariétan. Il est géré par la Murithienne, société valaisanne des sciences naturelles et mis à la disposition des membres de la cette société et de leurs amis aux conditions mentionnées ci-dessous ; sur demande auprès du comité, il peut être mis à disposition gratuitement pour la réalisation d'un travail dans le domaine des sciences naturelles.

Description du chalet

Voici comment chanoine Mariétan, qui fut longtemps président de la Murithienne a décrit son chalet en 1943 (Résumé du texte paru dans le Bull. Soc. suisse des traditions populaires 33 p. 42-47 :

Le chalet est sis au-dessus de Zinal, sur un petit plateau à 1800m d'altitude en rive droite de la vallée, sur un versant formé par des éboulis et les écroulements provenant des Diablons.

Contrairement aux granges-écuries voisines, il est orienté vers le fond de la vallée, soit vers le sud où le paysage est grandiose : le Grand Cornier, la Dent Blanche dont on voit toute l'arête des Quatre Anes, la Pointe de Zinal et le glacier de Durand ferment la vallée.

C'est un chalet de mayen construit en 1729. Il représente le type des habitations temporaires où l'on vient quelques semaines en juin, en octobre et en janvier. Les matériaux employés pour sa constructions sont uniquement la pierre et le bois. Le bois utilisé est le mélèze et l'arole : les poutres ont été équarries à la hache. Même les poutres du plancher sont faites avec à la hache ; celles du plafond sont rabotées sur leur face inférieure.

Ce chalet comprend une cave, une cuisine et une chambre. La cave est à demi enfoncée, des murs en pierres sèches forment ses parois jusqu'au niveau du sol ; la porte, avec une serrure en bois fixée dans le montant - la clef seule est en fer - s'ouvre sur des pointes en bois pivotant comme gonds dans de petits creux aménagés dans les poutres inférieure et supérieure. Au milieu de la cave, le « brenno » : une poutre dressée verticalement sur une pierre au sol supporte 3 tablettes superposées pour recevoir des provisions et les conserver à l'abri des rongeurs. Ce brenno construit si lourdement est original et illustre bien la lutte des montagnards contre les rongeurs: on le trouve dans toutes les caves d'Anniviers.

La cuisine, de 2 x 4 m, à demi enfoncée dans le sol est en pierres sèches, sauf la partie entourant le foyer qui a du mortier. La cloison qui la sépare de la chambre est en bois. On y pénètre par une porte fermée par une serrure en bois : c'est l'entrée du chalet. La terre battue forme le plancher, le foyer est dans un angle, pas de fenêtre et pas de cheminée : la fumée s'échappe par le toit car le plafond ne recouvre que partiellement la cuisine. (lire plus loin les transformations apportées en 2001).

De là, on pénètre dans la chambre par une porte munie d'une fermeture en bois qui est d'un maniement très doux. Cette pièce a 4x4m avec une hauteur de 2m. Sur la poutre maîtresse de petite dimension, on a gravé une date : 1729, un monogramme du Christ, une rosace décorative et les initiales des noms des propriétaires. Deux fenêtres de 39 x 54 cm sur la

paroi sud et une de 37 x 45 cm sur la paroi ouest, avec 9 carreaux par fenêtre, en verre soufflé : on les faisait petites pour avoir chaud et aussi parce qu'on croyait que les mauvais esprits pénétreraient moins facilement dans la maison ; leur fermeture est assurée par des dispositifs de bois. Le mobilier de l'époque était constitué de deux lits superposés dans un angle et de deux autres identiques dans un autre angle : ils mesurent 110 x 160 cm et sont formés par des planches épaisses taillées à la hache et fixées aux parois par des montants chevillés, les couchettes d'en bas se déplacent sur des roulettes grossières, ce sont des lits à tiroirs (les montants de ces lits ont été utilisés pour l'entourage du lit actuel, les planches sont encore visibles à la cave). Le chalet appartenait à deux familles, chacune ayant ses deux lits. Le fourneau en maçonnerie à la chaux repose sur trois plots en bois. : il n'a qu'une ouverture vers la cuisine pour l'introduction du bois et la sortie de fumée. (la restauration de ce fourneau incluant l'aménagement d'un foyer en fonte et d'une sortie de fumée en permet toujours l'usage actuellement). L'éclairage était assuré par une lampe en pierre ollaire (aujourd'hui disparue) . Une table formée par une planche épaisse de 5,5 cm et ayant 65x100 de surface repose sur 4 pièces de bois en forme de X. D'autres bancs plus longs sont formés de planches grossières soutenues par des pieds de bois fendus. Une grosse planche de 5 cm d'épaisseur est fixée tout au long du haut de la paroi sud pour recevoir des objets divers. Sur le fourneau, un rectangle de bois retenu au plafond par des chevilles servent de suspensions pour sécher le linge.

Le toit est recouvert de bardeaux (rénové par Marcel Burri en 1992). La coloration du bois sous l'action du soleil est intense : sur les parois sud et ouest le bois de mélèze prend une teinte cuivrée foncée tandis que l'arole devient jaune miel. Il s'est produit de véritables couches charbonneuses à la surface; le mélèze est plus résistant et reste assez lisse tandis que l'arole est rongé , ce qu'on voit aux nœuds et aux cernes du bois d'automne qui sont en relief. La paroi nord, comme les bardeaux du toit, a pris une couleur grise sous l'effet de la pluie. Une biographie de M. Mariétan est disponible au chalet

Rénovations

Monsieur le chanoine Mariétan, résidant à Zinal durant l'été, avait confié la rénovation du chalet à la famille Chablais avec qui il s'était lié d'amitié : la cuisine fut fermée et éclairée par une fenêtre, une conduite d'eau y fut amenée, des toilettes sèches installées, le mobilier de la chambre modifié.

En 2001 le comité de la Fondation Ignace Mariétan , grâce à l'aide financière de la Loterie romande, entreprit sa restauration. Le chalet étant situé en zone constructible, le raccordement aux services industriels fut réalisé, l'électricité installée discrètement. Aux combles, deux petites fenêtres furent ouvertes dans la paroi sud et une dans la paroi nord pour les aménager comme dortoir : on y accède par une échelle depuis la cuisine. Les pierres du sol de la cuisine furent scellées, un potager à bois a remplacé le foyer ouvert, un évier a été installé, une salle d'eau moderne aménagée dans le talus est, en prolongement de la cuisine sans qu'elle ne marque l'architecture externe. La chambre principale n'a pas été modifiée : elle n'a connu qu'un lavage substantiel, le fourneau par contre a été rendu fonctionnel. Le mobilier a été en partie restauré, notamment la table à provisions actuellement présente à la cuisine ; d'autres pièces du mobilier ont été rétablies ou ajustées dans leur fonction afin de maintenir l'esprit du chalet. La cave a été recreusée depuis l'intérieur, le brenno reposé, la porte réajustée en deux pièces de façon à ce que son usage soit commode. Un bûcher a été installé à l'emplacement des toilettes sèches, enfin l'aplanissement de petites surfaces devant et derrière le chalet, complète l'intervention . Des travaux de restauration sont toujours en cours ou envisagés :(mobilier, fenêtres...).

Location

Pour tout renseignement , réservation et location s'adresser

S'adresser à

Anne-Lise Praz, Rte des Chiles, 1923 Saillon,

Tél. 027 744 19 47 al.praz@netplus.ch

Renseignements pratiques

Le chalet est situé en « Defichiaz » à ¼ d'heure à pied du centre de Zinal, à 5 min. d'une route carrossable, où l'on peut laisser sa voiture : le chalet Mariétan n'a pas d'emplacement réservé mais juste avant le pont de la place est disponible.

Organisation du chalet :

- une cuisine « à l'ancienne » (bois et gaz), évier en pierre.
- une chambre - séjour en arole et mélèze, 4x4m avec un lit 140/ 200 +literie
- une salle d'eau confortable, eau chaude.
- un dortoir bas en soupente, avec deux lits + literie + 2 matelas au sol.
- un local de rangement en dessous.

Literie :

1 lit 140/200 avec 2 oreillers 65/65 et une couette 210/220,avec draps + fourres (grande chambre) ;

2 lits standards 90/200, - avec garniture : drap housse, duvet nordique 160/210, oreiller 65/65,

deux matelas mousse sur lattes de sommier avec drap et oreiller seulement.(soupente).

A disposition : les garnitures de lit comme mentionné plus haut. Les torchons de cuisine.

Le prix de la location est de Fr.65.- pour une nuit pour deux personnes, Fr.450.- pour une semaine. Les adultes supplémentaires paient Fr. 15. – par nuit ; les enfants en-dessous de 16 ans accompagnés ne paient pas.

M. Mariétan avait conservé l'état des lieux.

La restauration a été menée avec l'aide de la **Loterie romande** dans le souci de préserver les choses du passé, notamment les anciens meubles, les fenêtres, etc..

Nous souhaitons que les personnes qui y logent partagent ce souci.

Instructions pour l'utilisation du chalet

- Traiter avec respect les meubles anciens : la « table à pain » de la cuisine, les petites fenêtres: celle qui a un guichet n'a pas de gonds : accéder aux volets par ce guichet ; il faut veiller à ce que les volets demeurent bien accrochés lorsque l'on quitte le chalet.
- L'ancien fourneau a été remis en fonction grâce à un foyer métallique placé à l'intérieur : veiller à ce que les pierres du bas ne chauffent pas trop les poutres qui le soutiennent.
- Le bois à disposition est en partie déjà coupé dans la cave ou derrière le chalet.
- La présence éventuelles **de rongeurs** nécessite que l'on range la nourriture et les tissus à l'abri ! un garde-manger est disponible dans le bûcher.
- Le **risque de gel** exige de fermer l'eau avant de quitter le chalet, selon les instructions de l'étiquette visible dans la cuisine : il faut laisser sur * (étoile) le radiateur de la salle de bain.

Comme il m'est impossible de vérifier immédiatement après chaque séjour l'état des lieux, le contrat de location vous engage à prendre en charge les interventions ultérieures si elles étaient rendues nécessaires .

La durée de séjour comptabilise les nuitées.

Dans le cas où deux séjours consécutifs s'enchaînent, le chalet devrait être libéré pour l'heure de midi, ou selon un arrangement réciproque des deux locataires.

Les clefs sont données et remises le **jour d'arrivée et de départ** à Sion au **Musée** cantonal d'histoire naturelle, Avenue de la Gare 42 (heures d'ouverture : 13h-17h) ou à mon domicile à Saillon, selon arrangement.

Le chalet devra être rendu propre et en l'état, **le linge utilisé rapporté avec la clef** et une majoration de Fr.15.- me sera versé pour le blanchissage. Naturellement il est possible d'apporter son propre linge.

Veuillez nous signaler toute dégradation.

Contrat de location

A retourner à Anne-Lise Praz, Rte des Chiles, 1923 Saillon,
Tél. 027 744 19 47 al.praz@netplus.ch

Nom :

Prénom :

.....

Adresse :

.....

No de téléphone :

Adresse électronique:

Durée du séjour : du : au :

.....

Nombre de personnes : (ceci est indispensable pour les taxes de séjour, préciser s'il s'agit d'enfants)

Le prix convenu est de : **Fr. 65.-/jour** ou de : **Fr. 450.-/semaine** pour une personne seule, un couple ou une famille avec enfants en dessous de 16 ans, de **Fr. 15.-/personne adulte supplémentaire/jour**.

A payer à la Fondation Mariétan, BCV Sion, CCP19-81-6, avec le bulletin de versement ci-joint.

Je m'engage à respecter les instructions ci-dessus et à rendre le chalet en ordre et propre. Les éventuels frais de remise en état me seront facturés.

Lieu, date.....

Signature.....